



Sasu pour service conducteur de bus

Par Nostrumi

Bonjour à toutes et tous,

quelles sont les contraintes à offrir un service de conducteur de car/bus avec mon statut SASU ?

J'ai une SASU dont l'une des activités est de proposer un service de conducteur de car/bus.

j'ai le format SASU car je suis en mode création d'entreprise suite à un plan de départ. Je souhaite "profiter" de l'ARE le temps que l'activité se mette en place.

mes autres activités sont École de croisière et sauveteur aquatique.

je lis deci delà que ce n'est pas si simple d'offrir ce service (conducteur, je n'ai pas de bus/car) à une entreprise de transport.

Pouvez-vous éclairer ma lanterne sur la possibilité de le faire ?

Merci pour votre retour